

MOUVEMENT SPECIFIQUE ACADEMIQUE

Formulation des vœux

La carte de l'ensemble des postes spécifiques existant dans l'académie est consultable sur SIAM, ainsi que la liste indicative des postes spécifiques vacants à la rentrée 2021.

A ce titre, les fiches de postes correspondantes seront publiées sur le site du rectorat de Nice accessible à l'adresse suivante : « www.ac-nice.fr ».

Les vœux portant sur des postes spécifiques doivent être formulés en premier rang, soit avant la formulation sur des vœux banalisés, en utilisant impérativement le codage propre aux postes SPEA (voir fiche 16 - 2/2).

Exemple :

V1 LYC Beaussier « CEUR »

V2 LYC Beaussier « Tout »

NB : La nomination sur poste spécifique entraîne l'annulation de tous les autres vœux.

Les postes spécifiques académiques doivent impérativement être demandés dans le cadre exclusif d'un vœu précis portant sur l'établissement concerné (« ETB ») ou dans le cadre d'un vœu large (« COM », « GEO », « DPT », « ACA ») en saisissant expressément le type de poste spécifique concerné.

Constitution du dossier

Préalablement à l'enregistrement des vœux, les candidats doivent obligatoirement compléter leur dossier dans l'application I-Prof en mettant à jour :

- leur curriculum vitae (rubrique I-Prof « mon CV ») en complétant toutes les rubriques permettant d'apprécier qu'ils remplissent toutes les conditions nécessaires et tout particulièrement celles qui concernent les qualifications, les compétences et les activités professionnelles ;
- leur lettre de motivation.

Le candidat aura également la possibilité de joindre des pièces complémentaires.

NB : Pour les personnels entrants dans l'académie suite au mouvement inter-académique, le dossier devra être transmis de manière dématérialisée par mél à l'adresse « mouvement@ac-nice.fr », en précisant bien dans l'objet leur nom, discipline et la mention « SPEA ».

Le plus grand soin doit être apporté à cette saisie puisque la candidature sera consultée par les chefs d'établissement et les corps d'inspection chargés d'émettre un avis.

Il est conseillé de mettre à jour le CV et la lettre de motivation sans attendre l'ouverture de la saisie des vœux sur I-Prof.

Examen des candidatures

Les candidatures seront instruites par le corps d'inspection compétent et seront soumises à l'avis des chefs d'établissement. L'instruction des dossiers devra, dans la mesure du possible, donner lieu à un entretien avec les candidats. Il est donc vivement conseillé aux candidats de prendre l'attache des chefs d'établissement d'accueil pour un entretien.

Une commission composée d'experts (représentants de chefs d'établissement et des corps d'inspection) procédera à la sélection des candidats. Les personnels seront informés individuellement des résultats.

IDENTIFICATION DES POSTES SPECIFIQUES ACADEMIQUES

La carte des postes requérant des compétences particulières (postes identifiés sous le sigle « SPEA ») est arrêtée après consultation du Comité Technique Académique. Elle comprend les types de postes suivants :

Types de postes	Codes à saisir dans l'application SIAM
Postes liés à l'Accueil des enfants migrants	MIG
Français Langue Seconde (FLS)	FLS
Postes liés à l'Accueil des gens du voyage	PART
Postes implantés dans des établissements accueillant des enfants malades ou handicapés	CURE
Postes en établissement de soins, de cure et postcure	CURE
Postes en sections européennes lycées, pour l'enseignement de la discipline non linguistique	CEUR
Postes en sections européennes lycées professionnels, pour l'enseignement de la discipline non linguistique	CEUP
Professeurs d'attachés de laboratoire	LABO
Postes de Conseillers départementaux EPS	CPD
PLP coordonnateurs pédagogiques dans les CFA publics gérés par les EPLE	COR
Postes en sections de techniciens supérieurs (autres que celles retenues comme postes spécifiques nationaux) dans les disciplines dominantes du BTS et à temps complet	CSTS
Postes liés aux formations offertes dans l'établissement	PART
Postes d'EPS dans les sections accueillant des élèves sportifs de haut niveau	PART
Postes à complément de service dans une autre discipline et dans une même commune	CSM
Poste bivalent en collège	BIV
Série F11 – Education Musicale	F11
Poste de psychologue de l'éducation nationale, spécialité « Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » - en service partagé	PART
Enseignant Référent Handicap (procédure papier)	HAN
Postes de CPE en établissement international	PART
Assistant ingénieur	PART
Postes arts plastiques, ex série L- Arts	PART
Postes	REEC
	REFA
	REEX
	REAE